Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro: EDUD : 8970232
Centre d'intérêt: 329

Dionne, Louis.

Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires de 1981-1982 à 1986-1987 / Louis Dionne ; [pour la] DEED -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1988
29 p. : 25 cm. -- (Notes et documents / Ministère de l'éducation du Québec. Direction générale de la recherche et du développement)

Code: 28-2419 ; 28-1977-0788-1144.

ISBN 2-550-14657-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction des études économiques et démographiques + Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

Descripteur(s): Caractéristiques de l'enseignant + Éducation des adultes + Enseignement professionnel + Éducation populaire + Enseignement général + Population étudiante + Perfectionnement des enseignants + Commission scolaire + Statistiques + Secondaire (Ordre d'enseignement)

On compare dans ce document quelques caractéristiques propres aux enseignants de l'Éducation des adultes pour les années 1981-82 et 1986-87. Il en ressort que le nombre d'enseignants est passé de 9,375 à 12,177. Les effectifs se sont accrus à la Formation générale alors que l'Éducation populaire enregistre un recul. La proportion des formateurs à taux horaire se maintient à plus de 95%. Le quart d'entre eux travaille aussi au secteur des jeunes. On note un accroissement du nombre d'heures de cours dispensées, une augmentation de la proportion d'enseignants à leur premières année d'expérience. Le niveau de formation des enseignants est le plus faible au secteur professionnel. Le nombre des enseignants à plein temps est passé de 397 à 472. Ils sont généralement plus âgés, plus expérimentés et plus scolarisés. Près d'un enseignant sur cinq a eu recours au perfectionnement durant la période étudiée.

Type de document: r

EDUQ
8970233

Recherche et développement

NOTES ET DOCUMENTS

Québec

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE 1981-1982 À 1986-1987

28-2419

Louis Dionne
DEED

Décembre 1988

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14657-3

Dépôt légal - quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

AVERTISSEMENT

Les données sur les enseignants à l'Éducation des adultes qui apparaissent dans le présent document doivent être interprétées avec prudence, en raison d'un sous-dénombrement possible des effectifs. Cependant, cela n'infirme pas la validité des résultats tirés de l'analyse des différents croisements de variables effectués, puisque nous estimons que les données sont, sur le plan statistique, représentatives de l'ensemble étudié.

SOMMAIRE

Le nombre d'enseignants au secteur des adultes est passé de 9 375 en 1981-1982 à 12 177 en 1986-1987, ce qui représente une hausse de 30 p. 100. Cette hausse a amené un rajeunissement des effectifs et une présence féminine accrue, surtout à la Formation générale. On note également que ce champ d'enseignement rejoint en importance la Formation professionnelle, avec, respectivement, 40 p. 100 des effectifs, alors que l'Éducation populaire enregistre un recul. En revanche, peu de changement en ce qui a trait au statut d'emploi: plus de 95 p. 100 des formateurs sont à taux horaire, les autres étant, pour la plupart, à temps plein.

Le quart des formateurs à taux horaire travaillent aussi au secteur des jeunes mais l'éducation des adultes n'en représente pas moins l'activité première pour une part croissante d'entre eux, voire même de la majorité à la Formation générale. Cette tendance a aussi été suivie d'un accroissement du nombre d'heures de cours dispensées, surtout chez ceux dont la fonction principale est d'enseigner aux adultes. On note encore, à la suite du rajeunissement déjà observé, que la proportion des enseignants qui en sont à leurs premières années d'expérience a augmenté et que la venue de ces jeunes, généralement plus scolarisés, a contribué à l'amélioration du niveau de formation des enseignants. C'est à la Formation générale que ce niveau est le plus élevé et à la Formation professionnelle qu'il demeure le plus faible.

Par ailleurs, le nombre d'enseignants à temps plein a augmenté de 22 p. 100 (de 387 à 472), ce qui est inférieur à la hausse observée chez les enseignants à taux horaire, de sorte que leur proportion chez les formateurs est passée de 4,1 p. 100 à 3,9 p. 100 au cours de l'intervalle considéré. Ces enseignants sont généralement plus âgés, ont plus d'expérience dans l'éducation des adultes et sont aussi plus scolarisés, du moins à la Formation générale où se concentre la majorité d'entre eux.

Pour l'ensemble de la période étudiée, il apparaît que près d'un enseignant sur cinq a eu recours, en moyenne, à du perfectionnement au cours de l'année, le plus souvent à ses frais. Les femmes y recourent plus souvent que les hommes et c'est à l'éducation populaire et à la formation professionnelle, où les formateurs sont généralement moins scolarisés, qu'on le fait le plus. Enfin, il ressort de la présente étude que le formateur qui occupe aussi une fonction au secteur des jeunes est plus porté à recourir au perfectionnement que celui qui travaille seulement au secteur des adultes.

Introduction

Dans le présent document, nous nous attacherons surtout à décrire quelques caractéristiques propres aux enseignants de l'Éducation des adultes. À cette fin, nous examinerons différents croisements de variables, principalement sous l'angle de la composition démographique, du domaine d'enseignement, de l'expérience, de la scolarité et de la tâche.

Nous donnerons d'abord quelques indications générales sur l'ensemble des formateurs. Puis nous porterons successivement notre attention sur les enseignants à taux horaire, qui comptent pour le plus gros des effectifs, ainsi que sur les enseignants à temps plein, qui comblent à peu près la différence[1].

Les données présentées ici sont tirées du système d'information sur les personnels à l'éducation des adultes du ministère de l'Éducation (SIPEA). Ce système contient, entre autres renseignements, des données sur les enseignants à l'Éducation des adultes qui sont transmises par les commissions scolaires à l'aide d'un formulaire conçu à l'intention de ce personnel.

Le formulaire comporte six blocs d'information[2]. Les deux premiers servent à l'inscription du nom de l'individu et de l'organisme auquel il est rattaché. Le troisième porte sur certaines caractéristiques socio-démographiques, la langue de travail, le statut d'emploi, les sessions de perfectionnement, le travail au secteur des jeunes[3] et

---

1. On dénombre également quelques enseignants à temps partiel.

2. Celui-ci est reproduit en annexe.

3. Appelé secteur ordinaire dans le formulaire.

l'affiliation syndicale. Le 4e bloc s'adresse aux enseignants à taux horaire et on leur demande de préciser leurs années d'expérience et de scolarité, leur occupation principale et leur salaire horaire. On demande des renseignements semblables dans le bloc 5, qui s'adresse aux enseignants à temps plein et à temps partiel. Le dernier bloc porte sur la tâche et on doit y indiquer le nombre d'heures de cours dispensées dans les différents domaines d'enseignement qui sont désignés par un code. L'enseignant qui déclare donner des cours dans plus d'un domaine de formation est, aux fins de la présente étude, classé dans le domaine où il donne le plus grand nombre d'heures de cours.

1. Les enseignants à l'Éducation des adultes

Le tableau 1.1 montre que le nombre total de formateurs est passé de 9 375 en 1981-1982 à 12 177 en 1986-1987, ce qui représente une hausse de 30 p. 100[1]. Par ailleurs, on constate que les effectifs féminins se sont accrus plus rapidement durant l'intervalle considéré, plus précisément de 49 p. 100 par rapport à 13 p. 100 chez les hommes, de sorte que leur proportion augmente de 47 p. 100 à 54 p. 100.

Tableau 1.1 Nombre total de formateurs selon le sexe, de 1981-1982 à 1986-1987.

Année	Femmes	Hommes	Total
1981-1982	4 420	4 955	9 375
1982-1983	4 413	5 030	9 445
1983-1984	4 713	5 041	9 754
1984-1985	5 186	5 093	10 279
1985-1986	5 967	5 313	11 280
1986-1987	6 592	5 585	12 177

1. Précisons néanmoins que leur nombre était de 13 268 en 1980-1981.

L'augmentation du nombre d'enseignants a été accompagnée d'un rajeunissement de la structure par âge (tableau 1.2). Ainsi, la proportion des enseignants âgés de moins de trente ans se chiffre à 21,1 p. 100 en 1986-1987 contre 17,4 p. 100 en 1981-1982; ajoutons que le premier pourcentage ne tient pas compte des formateurs dont l'âge ne nous est pas connu (4 p. 100). On notera encore qu'il y a une proportion plus élevée de jeunes chez les femmes que chez les hommes, quelle que soit l'année de référence.

Tableau 1.2 Répartition des formateurs selon le groupe d'âge et selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Groupe d'âge	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Moins de 30 ans	902	731	1 633	1 517	1 050	2 567
	(20,4)	(14,8)	(17,4)	(23,0)	(18,8)	(21,1)
30-44 ans	2 511	2 994	5 505	3 380	2 914	6 294
	(56,8)	(60,4)	(58,8)	(51,3)	(52,2)	(51,7)
45 ans et plus	1 004	1 229	2 233	1 431	1 387	2 818
	(22,7)	(24,9)	(23,8)	(21,7)	(24,8)	(23,1)
Indéterminé	3	1	4	264	234	498
	(0,1)	-	-	(4,0)	(4,2)	(4,1)

Le tableau 1.3 fait voir la répartition des enseignants selon le domaine d'enseignement. On constate que la Formation générale gagne du terrain (un peu plus de huit points), alors que l'Éducation populaire recule dans la même proportion, ce qui fait qu'on retrouve actuellement non plus trois mais près de quatre enseignants sur dix à la Formation générale et deux enseignants à l'Éducation populaire au lieu de trois; la Formation professionnelle en compte toujours quatre. Il apparaît, de plus, que les changements ont été plus marqués chez les femmes que chez les hommes: la Formation générale regroupe à présent presque la moitié d'entre elles, contre 38,6 p. 100 en 1981-1982,

Tableau 1.3 Répartition des formateurs selon le domaine d'enseignement et selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Domaine d'enseignement	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Formation générale	1 705 (38,6)	1 142 (23,0)	2 847 (30,4)	3 240 (49,2)	1 489 (26,7)	4 729 (38,8)
Formation professionnelle	900 (20,4)	2 880 (58,1)	3 780 (40,3)	1 552 (23,5)	3 307 (59,2)	4 859 (39,9)
Éducation populaire	1 815 (41,0)	933 (18,8)	2 748 (29,3)	1 780 (27,0)	773 (13,8)	2 553 (21,0)
Indéterminé	- -	- -	- -	20 (0,3)	16 (0,3)	36 (0,3)

l'Éducation populaire, 27 p. 100, comparativement à 41 p. 100 au début de la période de référence; un léger gain de trois points est même enregistré à la Formation professionnelle, où la place des femmes se fait aussi plus grande. Sur le plan des effectifs, la hausse du nombre d'enseignants a été supérieure à la moyenne à la Formation générale, tandis que le nombre de formateurs à l'Éducation populaire a diminué. Les programmes à l'intention des jeunes décrocheurs et les efforts consentis en ce qui concerne la formation de base (enveloppe ouverte) comptent sans doute parmi les éléments qui ont le plus contribué au développement de la Formation générale et, dans une moindre mesure, à celui de la Formation professionnelle. En revanche, la baisse observée en Éducation populaire semble répondre à des règles de financement moins généreuses pour ce champ de formation.

Si on examine maintenant la répartition des formateurs selon le statut d'emploi, on ne dénote pas cette fois de changements significatifs au cours de la période étudiée: les enseignants à taux horaire représentent toujours plus de 95 p. 100 des effectifs; près de 4 p. 100 des formateurs travaillent à temps plein et une infime proportion travaillent à temps partiel. La proportion des enseignants à taux horaire est un peu plus élevée chez les femmes, alors que celle des formateurs à temps plein" est plus grande chez les hommes.

Tableau 1.4 Répartition des formateurs selon le statut d'emploi et selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Statut d'emploi	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
À taux horaire	4 254 (96,2)	4 724 (95,3)	8 978 (95,8)	6 379 (96,8)	5 304 (95,0)	11 683 (95,9)
À temps plein	161 (3,6)	226 (4,6)	387 (4,1)	196 (3,0)	276 (5,0)	472* (3,9)
À temps partiel	5 (0,1)	5 (0,1)	10 (0,1)	17 (0,3)	5 (0,1)	22 (0,2)

* Quatre-vingt-six d'entre eux enseignaient aussi à taux horaire.

Par ailleurs, un certain nombre d'enseignants suivent des cours ou des sessions de perfectionnement en relation avec leur travail. C'est le cas pour 16,2 p. 100 d'entre eux en 1986-1987, ce qui est en deçà des 21,7 p. 100 de l'année scolaire 1981-1982; ajoutons que 96 p. 100 étaient des enseignants à taux horaire, ce qui correspond à leur part relative chez les enseignants à l'Éducation des adultes. Toutefois, les enseignants à taux horaire comptent pour un pourcentage moindre chez ceux à qui l'employeur a payé les dépenses rattachées à de telles sessions, ce qui revient à dire qu'ils ont eu souvent à payer eux-mêmes les frais liés au perfectionnement.

Tableau 1.5 Perfectionnement selon le statut d'emploi chez les formateurs, en 1981-1982 et 1986-1987.

Statut d'emploi	Oui, aux frais de l'organisme		Oui, aux frais de l'employé		Non	
	1981-1982					
À taux horaire	648 (88,3)	7,2	1 261 (96,6)	14,1	7 069 (96,4)	78,7
À temps plein et temps partiel	86 (11,7)	21,7	44 (3,4)	11,1	267 (3,6)	67,2
Total	734 -	7,8	1 305 -	13,4	7 336 -	78,3
	1986-1987					
À taux horaire	564 (92,9)	4,8	1 332 (97,3)	11,4	9 787 (95,9)	83,8
À temps plein et temps partiel	43 (7,1)	8,7	37 (2,7)	7,5	414 (4,1)	83,8
Total	607	5,0	1 369	11,2	10 201	83,8

2. Les enseignants à taux horaire

Le nombre d'enseignants à taux horaire est passé de 8 978 en 1981-1982 à 11 683 en 1986-1987 (une hausse de 30 p.100). Si leur répartition par âge détermine celle de l'ensemble des formateurs, elle n'en reste pas moins légèrement plus jeune (voir tableaux 1.2 et 2.1).

Tableau 2.1 Répartition des enseignants à taux horaire selon le groupe d'âge et selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Groupe d'âge	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Moins de 30 ans	891	721	1 612	1 513	1 044	2 557
	(20,9)	(15,3)	(17,9)	(23,7)	(19,7)	(21,9)
30-44 ans	2 412	2 846	5 258	3 272	2 782	6 054
	(56,7)	(60,2)	(58,6)	(51,3)	(52,4)	(51,8)
45 ans et plus	951	1 157	2 108	1 343	1 262	2 605
	(22,4)	(24,5)	(23,5)	(21,0)	(23,8)	(22,2)
Indéterminé	-	-	-	251	216	467
				(3,9)	(4,1)	(4,0)
Tous âges	4 254	4 724	8 978	6 379	5 304	11 683

Quant à la répartition des enseignants à taux horaire selon le domaine d'enseignement, on peut, là encore, faire des rapprochements. La Formation générale gagne en importance (8 points), quoique la proportion des enseignants à taux horaire dans ce domaine de formation par rapport à celle des enseignants ayant un autre statut d'emploi soit un peu moindre. Sur le plan des effectifs, leur nombre est passé de 2 630 à un peu plus de 4 400 à la Formation générale et de 3 611 à près de 4 700 à la Formation professionnelle, soit des hausses respectives de 67 p. 100 et de 30 p. 100, tandis que leur nombre diminue de 2 737 à 2 549 (soit de 7 p. 100) à l'Éducation populaire.

Tableau 2.2 Répartition des enseignants à taux horaire selon le domaine d'enseignement et selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Domaine d'enseignement	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Formation générale	1 583 (37,2)	1 047 (22,1)	2 630 (29,3)	3 062 (48,0)	1 342 (25,3)	4 405 (37,7)
Formation professionnelle	863 (20,3)	2 748 (58,2)	3 611 (40,2)	1 520 (23,8)	3 176 (59,9)	4 696 (40,2)
Éducation populaire	1 808 (42,5)	929 (19,7)	2 737 (30,5)	1 777 (27,9)	772 (14,5)	2 549 (21,8)
Indéterminé	-	-	-	19 (0,3)	14 (0,3)	33 (0,3)
Total	4 254	4 754	9 978	6 379	5 304	11 683

La lecture du tableau 2.3 montre qu'environ le quart des enseignants à taux horaire occupent aussi une fonction au secteur des jeunes, le plus souvent la même qu'au secteur des adultes, c'est-à-dire l'enseignement, et cette situation est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. Ainsi 31,5 p. 100 des hommes avaient un emploi au secteur des jeunes en 1986-1987, contre 17,8 p. 100 chez les femmes; si l'on se réfère à 1981-1982, ces pourcentages représentent une baisse chez les hommes et une légère augmentation chez les femmes.

Tableau 2.3 Travail au secteur des jeunes selon le sexe, en 1981-1982 et 1986- 1987.

Travail au secteur des jeunes	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Oui, même fonction	533	1 690	2 223	912	1 432	2 344
	(12,5)	(35,8)	(24,8)	(14,3)	(27,0)	(20,1)
Oui, autre fonction	122	228	350	226	237	463
	(2,9)	(4,8)	(3,9)	(3,5)	(4,5)	(4,0)
Non	3 599	2 806	6 405	5 241	3 635	8 876
	(84,6)	(59,4)	(71,3)	(82,2)	(68,5)	(76,0)

Par ailleurs, une proportion plus grande de formateurs ont pour fonction principale d'enseigner aux adultes. En effet, cette tendance se confirme dans tous les domaines de formation et davantage à la Formation générale où cette situation vaut pour six enseignants sur dix en 1986-1987, comparativement à quatre en 1981-1982 (voir tableau 2.4). L'éducation des adultes, à titre d'occupation principale, gagne aussi en importance à l'Éducation populaire et à la Formation professionnelle, mais cette activité est toujours complémentaire pour la majorité des formateurs dans ces domaines d'enseignement. On notera également que l'enseignement au secteur des jeunes est la tâche première d'une proportion (et d'un nombre) moindre d'enseignants dans tous les domaines de formation. Donc, rien n'indique que le secteur des adultes soit devenu un déversoir des surplus du secteur des jeunes, bien au contraire. Prenons l'exemple de la Formation générale: en 1981-1982, l'enseignement au secteur des jeunes était la fonction principale de près de 30 p. 100 des formateurs à taux horaire; en 1986-1987, cette proportion tombe à 13,5 p. 100 (soit de plus de la moitié).

Tableau 2.4 Répartition des enseignants à taux horaire selon la fonction principale, en 1981-1982 et 1986-1987.

Fonction principale	1981-1982				1986-1987			
	F.gén.	F.prof.	Éd.pop.	Total	F.gén.	F.prof.	Éd.pop.	Total
Éducation des adultes	1 090 (41,4)	598 (16,6)	679 (24,8)	2 367 (26,4)	2 552 (57,9)	1 270 (27,0)	837 (32,8)	4 659 (40,0)
Enseignant au secteur des jeunes	768 (29,2)	929 (25,7)	391 (14,3)	2 088 (23,3)	595 (13,5)	826 (17,6)	242 (9,5)	1 663 (14,3)
Travailleur en entreprise	70 (2,7)	929 (25,7)	217 (7,9)	1 216 (13,5)	166 (3,8)	1 153 (24,6)	284 (11,1)	1 603 (13,8)
Travailleur autonome	87 (3,3)	230 (6,4)	262 (9,6)	579 (6,5)	82 (1,9)	293 (6,2)	263 (10,3)	638 (5,5)
Étudiant	32 (1,2)	19 (0,5)	60 (2,2)	111 (1,2)	47 (1,1)	15 (0,3)	31 (1,2)	93 (0,8)
Autre	556 (21,1)	841 (23,3)	1 055 (38,5)	2 452 (27,3)	928 (21,1)	1 072 (22,8)	864 (33,9)	2 864 (24,6)
Non précisée	27 (1,0)	65 (1,8)	73 (2,7)	165 (1,8)	35 (0,8)	67 (1,4)	28 (1,1)	130 (1,1)

Par ailleurs, on constate que le niveau de formation des enseignants à taux horaire est en progression et cette hausse se traduit surtout par une remontée de la part des enseignants qui ont 16 années de scolarité, c'est-à-dire l'équivalent d'un baccalauréat. Avec le rajeunissement des effectifs observé, il semble bien que la venue de jeunes diplômés universitaires soit pour quelque chose dans cette évolution, surtout que la hausse est plus apparente à la Formation générale. C'est d'ailleurs dans ce champ de formation que le niveau de scolarité est le plus élevé et à la Formation professionnelle qu'il est le plus faible, avec encore près de la moitié des effectifs ayant moins de 15 années d'études, soit trois fois plus qu'à la Formation générale. Le tiers des enseignants à l'Éducation populaire ont moins de 15 années

de scolarité. Enfin, sur dix enseignants, quatre ont 17 années ou plus de scolarité à la Formation générale, deux à la Formation professionnelle et trois à l'Éducation populaire.

Tableau 2.5 Répartition des enseignants à taux horaire selon le niveau de scolarité, en 1981-1982 et 1986-1987.

Années de scolarité	1981-1982				1986-1987			
	F.gén.	F.prof.	Éd.pop.	Total	F.gén.	F.prof.	Éd.pop.	Total
14 ans et moins	530	1 998	1 187	3 715	718	2 238	891	3 847
	(20,2)	(55,3)	(43,4)	(41,4)	(16,3)	(47,7)	(35,0)	(33,0)
15 ans	391	618	508	1 517	534	674	402	1 610
	(14,9)	(17,1)	(18,6)	(16,9)	(12,1)	(14,4)	(15,8)	(13,8)
16 ans	567	360	366	1 293	1 451	895	542	2 888
	(21,6)	(10,0)	(13,4)	(14,4)	(32,9)	(19,1)	(21,3)	(24,8)
17 ans	565	292	297	1 154	889	388	312	1 589
	(21,5)	(8,1)	(10,9)	(12,8)	(20,2)	(8,3)	(12,2)	(13,7)
18 ans et plus	577	343	379	1 299	813	501	402	1 716
	(21,9)	(9,5)	(13,8)	(14,5)	(18,5)	(10,7)	(15,8)	(14,7)

Les données sur l'expérience des enseignants à taux horaire à l'Éducation des adultes rendent compte de la venue des jeunes au cours des dernières années. On constate, en effet, qu'une proportion croissante des formateurs en sont à leurs débuts: le tiers d'entre eux en sont à leur première année d'enseignement en 1986-1987, comparativement à 23,5 p. 100 en 1981-1982; si on ajoute ceux qui en sont à leur deuxième année, cette proportion passe de 40 p. 100 à un peu plus de 50 p. 100 durant l'intervalle considéré. Il n'en reste pas moins que la part des enseignants à taux horaire ayant 15 années ou plus d'expérience s'est quand même légèrement accrue. Les données montrent également que les enseignants de la Formation générale ont, dans l'ensemble, plus d'expérience que leurs confrères ou consoeurs de la Formation professionnelle ou de l'Éducation populaire qui, eux, ont une expérience de travail assez semblable.

Tableau 2.6 Années d'expérience comme enseignant à taux horaire selon le domaine d'enseignement, en 1981-1982 et 1986-1987.

Années d'expérience	1981-1982				1986-1987			
	F.gén.	F.prof.	Ed.pop.	Total	F.gén.	F.prof.	Ed.pop.	Total
1 an	395	986	728	2 109	1 148	1 797	913	3 858
	(15,0)	(27,3)	(26,6)	(23,5)	(26,1)	(38,3)	(35,8)	(33,1)
2 ans	377	593	500	1 470	830	846	439	2 115
	(14,3)	(16,4)	(18,3)	(16,4)	(18,8)	(18,0)	(17,2)	(18,1)
de 3 à 4 ans	565	783	643	1 991	899	724	431	2 054
	(21,5)	(21,7)	(23,5)	(22,2)	(20,4)	(15,4)	(16,9)	(17,6)
de 5 à 9 ans	841	838	619	2 298	812	761	485	2 058
	(32,0)	(23,2)	(22,6)	(25,6)	(18,4)	(16,2)	(19,0)	(17,7)
de 10 à 14 ans	337	311	178	826	432	367	191	990
	(12,8)	(8,6)	(6,5)	(9,2)	(9,8)	(7,8)	(7,5)	(8,5)
15 ans et plus	115	100	69	284	284	201	90	575
	(4,4)	(2,8)	(2,5)	(3,2)	(6,4)	(4,3)	(3,5)	(4,9)

Le tableau qui suit donne un aperçu de la tâche des enseignants vue sous l'angle du nombre d'heures de cours dispensées durant l'année de référence. Dans l'ensemble, on notera que le nombre d'heures de formation tend à augmenter, ce qui se traduit par un déplacement de la répartition des enseignants vers les tranches d'heures plus élevées. Il n'en reste pas moins que la majorité des formateurs donnent toujours moins de 180 heures de cours mais leur proportion est passée de 74,5 p. 100 en 1981-1982 à 62,7 p. 100 en 1986-1987. La proportion des enseignants dans les catégories suivantes s'accroît et de façon plus marquée dans la tranche plus de 720 heures où elle gagne près de six points (de 2,7 p. 100 à 8,4 p. 100). L'examen des données en fonction du domaine de formation fait voir que les enseignants de la Formation générale donnent non seulement un plus grand nombre d'heures de cours mais encore que la hausse observée leur revient dans une large mesure. Les programmes favorisant le retour aux études des jeunes décrocheurs ainsi que le développement de la formation de base sont vraisemblablement à l'origine de ce renforcement. Le nombre de ceux

qui donnent plus de 720 heures de cours à la Formation générale a été multiplié par huit environ et on y trouve maintenant près de 15 p. 100 des effectifs en regard de 3 p. 100 au début de la période étudiée. À la Formation professionnelle, l'augmentation du nombre d'enseignants n'a pas été suivie de modifications aussi marquées quant au nombre d'heures de cours dispensées[1], tandis que la baisse des effectifs à l'Éducation populaire semble avoir donné lieu à une certaine consolidation en ce qui a trait à la tâche.

Le tableau 2,8 montre que la tendance à la hausse du nombre d'heures d'enseignement se manifeste tant chez les enseignants qui occupent aussi une fonction au secteur des jeunes que chez ceux qui n'y travaillent pas, sauf que cette tendance est plus accentuée chez ces derniers, particulièrement pour la catégorie plus de 720 heures. Si

Tableau 2.7 Répartition des enseignants à taux horaire selon le nombre d'heures de cours dispensées durant l'année et le domaine d'enseignement, en 1981-1982 et 1986-1987.

Nombre d'heures de cours dispensées durant l'année	1981-1982				1986-1987			
	F.gén.	F.prof.	Éd.pop.	Total	F.gén.	F.prof.	Éd.pop.	Total
45 heures et moins	409 (15,6)	1 017 (28,2)	1 565 (57,2)	2 991 (33,3)	537 (12,2)	1 237 (26,3)	1 391 (54,6)	3 165 (27,2)
de 46 à 180 heures	1 245 (47,3)	1 442 (39,9)	1 014 (37,0)	3 701 (41,2)	1 365 (31,0)	1 879 (40,0)	895 (35,1)	4 139 (35,5)
de 181 à 315 heures	438 (16,7)	491 (13,6)	113 (4,1)	1 042 (11,6)	736 (16,7)	670 (14,3)	144 (5,6)	1 550 (13,3)
de 316 à 450 heures	219 (8,3)	223 (6,2)	22 (0,8)	464 (5,2)	476 (10,8)	312 (6,6)	36 (1,4)	824 (7,1)
de 451 à 585 heures	130 (4,9)	183 (5,1)	14 (0,5)	327 (3,7)	374 (8,5)	182 (3,9)	29 (1,1)	585 (5,0)
de 586 à 720 heures	106 (4,0)	96 (2,7)	5 (0,2)	207 (2,3)	276 (6,3)	125 (2,7)	10 (0,4)	411 (3,5)
Plus de 720 heures	83 (3,2)	159 (4,4)	4 (0,1)	246 (2,7)	641 (14,6)	291 (6,2)	44 (1,7)	976 (8,4)

1. Cela peut s'expliquer, en partie du moins, par le fait qu'une proportion élevée des enseignants de la Formation professionnelle ont pour fonction principale une activité autre que l'éducation des adultes.

Tableau 2.8 Répartition des enseignants à taux horaire selon le nombre d'heures de cours dispensées durant l'année et le travail au secteur des jeunes, en 1981-1982 et 1986-1987.

Nombre d'heures de cours dispensées durant l'année	1981-1982			1986-1987		
	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non
45 heures et moins	617 (27,8)	157 (44,9)	2 217 (34,6)	572 (24,4)	181 (39,1)	2 412 (27,2)
de 46 à 180 heures	1 060 (47,7)	147 (42,0)	2 494 (38,9)	994 (42,4)	192 (41,5)	2 953 (33,3)
de 181 à 315 heures	310 (13,9)	31 (8,9)	701 (10,9)	369 (15,7)	47 (10,2)	1 134 (12,8)
de 316 à 450 heures	109 (4,9)	7 (2,0)	348 (5,4)	171 (7,3)	19 (4,1)	634 (7,1)
de 451 à 585 heures	64 (2,9)	7 (2,0)	256 (4,0)	103 (4,4)	12 (2,6)	470 (5,3)
de 586 à 720 heures	31 (1,4)	1 (0,3)	175 (2,7)	59 (2,5)	3 (0,6)	349 (3,9)
Plus de 720 heures	32 (1,4)	-	214 (3,3)	67 (2,9)	8 (1,7)	901 (10,2)
Indéterminé	-	-	-	9 (0,4)	1 (0,2)	23 (0,3)

l'on tient compte du fait que ceux qui travaillent au secteur des jeunes ont sans doute une tâche déjà mieux remplie, il semble aller de soi que la hausse du nombre d'heures de cours se manifeste avant tout chez ceux qui travaillent au secteur des adultes.

L'examen de la répartition des enseignants selon la fonction principale et le nombre d'heures de cours rend compte également de cette évolution, puisque la proportion de ceux qui enseignent aux adultes gagne en importance, quel que soit le nombre d'heures de cours dispensées (voir tableau 2.8, pourcentages verticaux). Par ailleurs, on notera que le nombre d'heures de cours données par ces derniers tend à s'accroître; il en va de même pour les catégories étudiant et autre fonction bien que ce soit à un degré moindre (pourcentages horizontaux). De plus, le pourcentage d'enseignants à taux horaire donnant plus de 720 heures de cours s'accroît sensiblement dans presque toutes les catégories d'emploi hormis pour ceux qui travaillent surtout en entreprise.

Tableau 2.9 Répartition des enseignants à taux horaire selon la fonction principale et le nombre d'heures de cours dispensées durant l'année, en 1981-1982 et 1986-1987.

1981-1982

Fonction principale	45 heures et moins	46-180 heures	181-315 heures	316-450 heures	451-585 heures	586-720 heures	Plus de 720 heures
Nombres absolus							
Ed. des adultes	462	869	348	233	162	129	164
Ens. sect. des jeunes	600	1 012	283	97	56	24	16
Trav. en entreprise	417	520	127	54	36	22	40
Trav. autonome	263	221	49	18	15	7	6
Etudiant	48	43	12	4	3	1	-
Autre	1 131	973	209	52	48	21	18
Indéterminée	70	63	14	6	7	3	2
Total	2 991	370	1 042	464	327	207	246
Pourcentages verticaux[1]							
Ed. des adultes	15,4	23,5	33,4	50,2	49,5	62,3	66,7
Ens. sect. des jeunes	20,1	27,3	27,2	20,9	17,1	11,6	6,5
Trav. en entreprise	13,9	14,1	12,2	11,6	11,0	10,6	16,3
Trav. autonome	8,8	6,0	4,7	3,9	4,6	3,4	2,4
Etudiant	1,6	1,2	1,2	0,9	0,9	0,5	-
Autre	37,8	26,3	20,1	11,2	14,7	10,1	7,3
Indéterminé	2,3	1,7	1,3	1,3	2,1	1,4	0,8
Pourcentages horizontaux[1]							
Ed. des adultes	19,5	36,7	14,7	9,8	6,8	5,5	6,9
Ens. sect. des jeunes	28,7	48,5	13,6	4,6	2,7	1,1	0,8
Trav. en entreprise	34,3	42,8	10,4	4,4	3,0	1,8	3,3
Trav. autonome	45,4	38,2	8,5	3,1	2,6	1,2	1,0
Etudiant	43,2	38,7	10,8	3,6	2,7	0,9	-
Autre	46,1	39,7	8,5	2,1	2,0	0,9	0,7
Indéterminée	42,4	38,2	8,5	3,6	4,2	1,8	1,2

1. En raison des arrondis, il se peut que la somme des pourcentages n'égale pas exactement 100.

Tableau 2.9 (suite)

Fonction principale	45 heures et moins	46-180 heures	181-315 heures	316-450 heures	451-585 heures	586-720 heures	Plus de 720 heures	Indéterminé
				1986-1987				
				Nombres absolus				
Ed. des adultes	725	1 341	688	506	402	314	683	18
Ens. sect. des jeunes	474	758	271	73	45	16	26	6
Trav. en entreprise	542	717	192	78	26	13	35	4
Trav. autonome	307	223	52	22	13	5	16	1
Etudiant	38	38	5	4	1	3	4	-
Autre	1 050	1 013	310	133	92	56	210	3
Indéterminée	29	49	32	8	6	4	2	1
Total	3 165	4 139	1 550	824	585	411	976	33
				Pourcentages verticaux[1]				
Ed. des adultes	22,9	32,4	44,4	61,4	68,7	76,4	70,0	54,6
Ens. sect. des jeunes	15,0	18,3	17,5	8,9	7,7	3,9	2,7	18,2
Trav. en entreprise	17,1	17,3	12,4	9,5	4,4	3,2	3,6	12,1
Trav. autonome	9,7	5,4	3,4	2,7	2,2	1,2	1,6	3,0
Etudiant	1,2	0,9	0,3	0,5	0,2	0,7	0,4	-
Autre	33,2	24,5	20,0	16,1	15,7	13,6	21,5	9,1
Indéterminé	0,9	1,2	2,1	1,0	1,0	1,0	0,2	3,0
				Pourcentages horizontaux[1]				
Ed. des adultes	15,5	28,7	14,7	10,8	8,6	6,7	14,6	0,4
Ens. sect. des jeunes	28,4	45,4	16,2	4,4	2,7	1,0	1,6	0,4
Trav. en entreprise	33,7	44,6	11,9	4,9	1,6	0,8	2,2	0,2
Trav. autonome	48,0	34,9	8,1	3,4	2,0	0,8	2,5	0,2
Etudiant	40,9	40,9	5,4	4,3	1,1	3,2	4,3	-
Autre	36,6	35,3	10,8	4,6	3,2	2,0	7,3	0,1
Indéterminée	22,1	37,4	24,4	6,1	4,6	3,1	1,5	0,8

1. En raison des arrondis, il se peut que la somme des pourcentages n'égale pas exactement 100.

Les tableaux qui suivent mettent en relation le perfectionnement avec différentes variables. Nous ne ferons qu'évoquer brièvement les principaux points d'intérêt qui s'en dégagent. Relevons qu'un peu moins de deux enseignants sur dix ont suivi des stages de perfectionnement en 1986-1987 et il apparaît que les hommes y ont eu moins souvent recours que les femmes (voir tableau 2.10). La plupart de ceux qui ont suivi de tels stages ont eux-mêmes payé les frais qui s'y rattachent et les femmes ont eu à le faire plus souvent que les hommes. Par ailleurs, si l'on ne s'en tient qu'à la première et à la dernière année de la période étudiée, on pourrait croire qu'une proportion moindre de formateurs ont recours au perfectionnement. Mais, en fait, la situation a peu changé depuis 1982-1983, un pourcentage plus élevé d'enseignants ayant choisi de se perfectionner l'année précédente. L'Éducation populaire est le domaine d'enseignement où l'on suit le plus de tels stages (voir tableau 2.11) et on sait que ce champ de formation est composé principalement de femmes. Vient ensuite la Formation professionnelle où, rappelons-le, les enseignants, majoritairement des hommes, ont un niveau de qualification qui se situe en deçà de la moyenne. Le recours au perfectionnement est moins fréquent à la Formation générale où cependant le niveau de formation des enseignants est au départ plus élevé. La part des jeunes enseignants se fait aussi plus grande, mais on notera quand même que celle des formateurs âgés de 45 ans et plus se maintient et que ces derniers reçoivent une meilleure aide financière de leur employeur (voir tableau 2.12).

Les enseignants les moins scolarisés forment encore le groupe le plus important quoiqu'ils comptent pour un pourcentage moindre à la fin de la période étudiée (tableau 2.13). En revanche, la proportion des formateurs ayant plus de 15 années de scolarité tend à augmenter et davantage chez ceux qui ont 16 années d'études. Et si l'on compare la répartition de ceux qui ont recours au perfectionnement à celle du groupe qui a répondu par la négative, on voit que les enseignants moins scolarisés sont sous-représentés, ce qui laisse supposer que ces derniers sont aussi moins portés à se perfectionner.

Tableau 2.10 Perfectionnement selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Perfectionnement	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Oui, aux frais de l'organisme	263 (6,2)	385 (8,1)	648 (7,2)	297 (4,7)	267 (5,0)	564 (4,8)
Oui, aux frais de l'employé	691 (16,2)	570 (12,1)	1 261 (14,0)	803 (12,6)	529 (10,0)	1 332 (11,4)
Non	3 300 (77,6)	3 769 (79,8)	7 069 (78,7)	5 279 (82,8)	4 508 (85,0)	9 787 (83,8)

Tableau 2.11 Perfectionnement et domaine d'enseignement, en 1981-1982 et 1986-1987.

Perfectionnement	1981-1982			1986-1987		
	For.gén.	For.prof.	Éd. pop.	For.gén.	For.prof.	Éd. pop.
Oui, aux frais de l'organisme	211 (8,0)	276 (7,6)	161 (5,9)	234 (5,3)	245 (5,2)	82 (3,2)
Oui, aux frais de l'employé	331 (12,6)	451 (12,5)	479 (17,5)	373 (8,5)	569 (12,1)	383 (15,0)
Non	2 088 (79,4)	2 884 (79,9)	2 097 (76,6)	3 798 (86,2)	3 882 (82,7)	2 084 (81,8)

Tableau 2.12 Perfectionnement et âge, en 1981-1982 et 1986-1987.

Groupe d'âge	1981-1982			1986-1987		
	Oui, organ.	Oui, employé	Non	Oui, organ.	Oui, employé	Non
Moins de 30 ans	82 (12,7)	238 (18,9)	1 292 (18,3)	104 (18,4)	259 (19,4)	2 194 (22,4)
30-44 ans	413 (63,8)	779 (61,8)	4 066 (57,5)	306 (54,3)	719 (53,9)	5 029 (51,4)
45 ans et plus	153 (23,5)	244 (19,3)	1 711 (24,2)	124 (22,0)	291 (21,9)	2 190 (22,4)
Indéterminé	-	-	-	30 (5,3)	63 (4,7)	374 (3,8)

Tableau 2.13 Années de scolarité et perfectionnement, en 1981-1982 et 1986-1987.

Années de scolarité	1981-1982			1986-1987		
	Oui, aux frais de l'organisme	Oui, aux frais de l'employé	Non	Oui, aux frais de l'organisme	Oui, aux frais de l'employé	Non
14 ans et moins	222 (34,3)	459 (36,4)	3 034 (42,9)	164 (29,1)	432 (32,4)	3 265 (33,4)
15 ans	120 (18,5)	238 (18,9)	1 159 (16,4)	77 (13,7)	207 (15,5)	1 328 (13,6)
16 ans	98 (15,1)	184 (14,6)	1 011 (14,3)	137 (24,3)	280 (21,0)	2 480 (25,3)
17 ans	97 (15,0)	161 (12,8)	896 (12,7)	92 (16,3)	163 (12,2)	1 337 (13,7)
18 ans et plus	111 (17,1)	219 (17,4)	969 (13,7)	94 (16,7)	250 (18,8)	1 377 (14,1)

Le tableau 2.14 montre que parmi les enseignants à taux horaire qui ont suivi des cours de perfectionnement payé par l'employeur, plus de la moitié occupent un emploi au secteur des jeunes le plus souvent dans l'enseignement. Pour ceux qui ont eux-mêmes payé les frais

Tableau 2.14 Travail au régulier et perfectionnement, 1981-1982 et 1986-1987.

Travail au régulier	1981-1982			1986-1987		
	Oui, aux frais de l'organisme	Oui, aux frais de l'employé	Non	Oui, aux frais de l'organisme	Oui, aux frais de l'employé	Non
Oui même fonction	341 (52,6)	294 (23,3)	1 588 (22,5)	226 (40,1)	323 (24,3)	1 795 (18,3)
Oui autre fonction	25 (3,9)	67 (5,3)	258 (3,6)	64 (11,3)	92 (6,9)	307 (3,1)
Non	282 (43,5)	900 (71,4)	5 223 (73,9)	274 (48,6)	917 (68,8)	7 685 (78,5)

de ces cours, environ 30 p. 100 avaient un emploi au secteur des jeunes. Une proportion plus faible d'enseignants qui n'ont pas suivi de cours de perfectionnement occupent un emploi dans ce même secteur. Il semble donc que le formateur qui a un travail au secteur des jeunes se trouve dans une situation plus favorable au perfectionnement, sans compter qu'il reçoit un meilleur appui financier de son employeur. Enfin, nous n'avons pas noté de différences significatives quant au nombre d'heures de cours dispensées entre ceux qui suivent des sessions de perfectionnement et ceux qui n'en suivent pas.

3. Les enseignants à temps plein

Le nombre d'enseignants à temps plein est passé de 387 en 1981-1982 à 472 en 1986-1987, ce qui représente une hausse de 22 p. 100[1]. Leur proportion chez les formateurs n'en marque pas moins un léger recul de 4,1 p. 100 à 3,9 p. 100 durant l'intervalle considéré. Plus âgés que les enseignants à taux horaire, ce groupe a aussi connu un vieillissement assez marqué. Ainsi, la proportion des 45 ans et plus est passé de 32,4 p. 100 à 43,6 p. 100 (tableau 3.1). On constate également que les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Tableau 3.1 Répartition des enseignants à temps plein selon certains groupes d'âge et le sexe, 1981-1982 et 1986-1987.

	1981-1982			1986-1987		
Groupe d'âge	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Moins de 30 ans	11 (6,8)	10 (4,4)	21 (5,4)	2 (1,0)	5 (1,8)	7 (1,5)
30-44 ans	96 (59,7)	145 (64,1)	241 (62,3)	100 (51,0)	129 (46,8)	229 (48,5)
45 ans et plus	54 (33,5)	71 (31,4)	125 (32,4)	82 (41,9)	124 (44,9)	206 (43,6)
Indéterminé	-	-	-	12 (6,1)	18 (6,5)	30 (6,4)
Tous âges	161	226	387	196	276	472

1. Cette hausse repose essentiellement sur l'attribution de contrats à temps plein au moment de la négociation de la convention collective 1983-1985.

La répartition des effectifs selon le domaine d'enseignement montre que la majorité des enseignants à temps plein travaillent à la Formation générale et que cette situation va en s'accentuant: on y trouve 55 p. 100 des effectifs en 1981-1982, mais 65 p. 100 en 1986-1987 et les femmes s'y concentrent davantage que les hommes, à 84 p. 100 contre 53 p. 100, si on retient la dernière année d'observation (tableau 3.2). Dans le cas des femmes, on peut parler de renforcement de tendance, alors que chez les hommes, la Formation générale a progressivement gagné sur la Formation professionnelle. Mentionnons enfin que l'Éducation populaire tient une place marginale dans ce groupe d'enseignants.

Tableau 3.2 Répartition des enseignants à temps plein selon le domaine d'enseignement, en 1981-1982 et 1986-1987.

Domaine d'enseignement	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Formation générale	120 (74,5)	93 (41,1)	213 (55,2)	164 (83,8)	145 (52,9)	309 (65,8)
Formation professionnelle	37 (22,9)	129 (57,1)	166 (43,1)	30 (15,2)	133 (46,7)	158 (33,6)
Éducation populaire	4 (1,8)	4 (2,5)	8 (2,1)	2 (1,0)	1 (0,4)	3 (0,6)
Total	161	226	387	196	274	470

Il apparaît à l'examen du tableau 3.3 qu'une proportion plus élevée d'enseignants à temps plein travaillent au secteur des jeunes à la fin de la période étudiée (13 p. 100) et cela se produit plus souvent chez les hommes que chez les femmes. Rappelons cependant qu'une proportion plus grande d'enseignants à taux horaire ont un travail au secteur des jeunes, soit environ le quart.

Tableau 3.3 Travail au secteur des jeunes selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Travail au régulier	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Oui, même fonction	9	27	36	14	46	60
	(5,6)	(11,9)	(9,3)	(7,1)	(16,7)	(12,7)
Oui, autre fonction	-	1	1	1	1	2
		(0,4)	(0,3)	(0,5)	(0,4)	(0,4)
Non	152	198	350	181	229	410
	(94,4)	(87,6)	(90,4)	(92,3)	(83,0)	(86,9)

Le niveau de formation des enseignants à temps plein a aussi progressé (tableau 3.4). En 1986-1987, près de 80 p. 100 des enseignants à la Formation générale ont 16 années ou plus de scolarité contre seulement 38 p. 100 à la Formation professionnelle, ce qui se compare à des pourcentages respectifs de 68 p. 100 et de 19 p. 100 en 1981-1982. Le décalage entre la Formation générale et la Formation professionnelle demeure donc très important mais on doit quand même signaler que des progrès appréciables ont été faits dans ce dernier champ de formation, même s'il y a encore place à de l'amélioration, vu que plus de la moitié des formateurs ont moins de 15 années d'études, ce qui est encore plus élevé que chez les enseignants à taux horaire.

Tableau 3.4 Répartition des enseignants à temps plein selon le niveau de scolarité et le domaine de formation, en 1981-1982 et 1986-1987.

Années de scolarité	Formation générale		Formation professionnelle	
	1981-1982	1986-1987	1981-1982	1986-1987
14 ans et moins	43	30	123	84
	(20,8)	(9,7)	(74,1)	(53,2)
15 ans	25	35	11	14
	(11,7)	(11,3)	(6,6)	(8,9)
16 ans	48	52	17	30
	(22,5)	(16,8)	(10,2)	(19,0)
17 ans	37	54	7	16
	(17,4)	(17,5)	(4,2)	(10,1)
18 ans et plus	60	138	8	14
	(28,2)	(44,7)	(4,8)	(8,8)

L'expérience des formateurs est plus élevée à la Formation générale où plus de la moitié des effectifs ont une expérience supérieure à 10 années en 1986-1987, par rapport au tiers à la Formation professionnelle. Toutefois, si l'on s'arrête à l'évolution de cette expérience durant la période étudiée, on note que l'expérience moyenne a un peu diminué à la Formation générale, d'environ 9,5 années à un peu moins de 9 ans, et qu'elle a continué de s'accroître à la Formation professionnelle (de 6 à 8 années).

Tableau 3.5 Répartition des enseignants à temps plein selon le nombre d'années d'expérience au secteur des adultes et le domaine d'enseignement, en 1981-1982 et 1986-1987.

Années d'expérience au secteur des adultes	Formation générale		Formation professionnelle	
	1981-1982	1986-1987	1981-1982	1986-1987
1 an	20 (9,4)	14 (4,5)	23 (13,9)	19 (12,0)
2 ans	14 (6,6)	23 (7,4)	21 (12,7)	9 (5,7)
de 3 à 4 ans	14 (6,6)	54 (17,5)	23 (13,9)	12 (7,6)
de 5 à 9 ans	55 (25,8)	41 (13,3)	75 (45,2)	63 (39,9)
de 10 à 14 ans	79 (37,1)	73 (23,6)	19 (11,4)	41 (25,9)
15 ans et plus	31 (14,6)	104 (33,7)	5 (3,0)	14 (8,9)

Les tableaux qui suivent ont trait au perfectionnement. Relevons d'abord que la proportion des enseignants à temps plein qui ont suivi des stages de perfectionnement accuse un recul tant chez les femmes que chez les hommes et la baisse est plus prononcée chez ces derniers, ce qui fait que la situation observée pour chacun des sexes à la fin de la période étudiée est relativement semblable (voir tableau 3.6). L'employeur assume plus souvent les frais rattachés au perfectionnement dans le cas des hommes, quoique cet avantage comparatif se soit beaucoup atténué. Le tableau 3.7 montre qu'un pourcentage plus élevé d'enseignants à la Formation professionnelle sont financièrement

Tableau 3.6 Perfectionnement selon le sexe, en 1981-1982 et 1986-1987.

Perfectionnement	1981-1982			1986-1987		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Oui aux frais de l'organisme	22 (13,7)	59 (26,1)	81 (20,9)	16 (8,2)	26 (9,4)	42 (8,9)
Oui aux frais de l'employé	20 (12,4)	21 (9,3)	41 (10,6)	14 (7,1)	18 (6,5)	32 (6,8)
Non	119 (73,9)	146 (64,6)	265 (68,5)	166 (84,7)	232 (84,1)	398 (84,3)

appuyés par leur employeur - c'était aussi le cas chez les enseignants à taux horaire -, ce qui se comprend d'autant mieux que leur niveau de formation est faible. Mais la tendance des dernières années est à un recours moins fréquent au perfectionnement aussi bien à la Formation générale qu'à la Formation professionnelle (voir tableau 3.7). Enfin, le dernier tableau fait voir que ce sont les employés les moins scolarisés qui bénéficient le plus de l'appui financier de l'employeur.

Tableau 3.7 Perfectionnement et domaine de formation, en 1981-1982 et 1986-1987.

Perfectionnement	1981-1982		1986-1987	
	For.générale	For.professionnelle	For.générale	For.professionnelle
Oui, aux frais de l'organisme	26 (12,2)	54 (32,5)	20 (6,5)	20 (12,7)
Oui, aux frais de l'employé	22 (10,3)	18 (10,8)	19 (6,1)	12 (7,6)
Non	165 (77,5)	94 (56,6)	270 (87,4)	126 (79,7)

Tableau 3.8 Perfectionnement et scolarité, en 1981-1982 et 1986-1987.

Années de scolarité	1981-1982			1986-1987		
	Oui, aux frais de l'organisme	Oui, aux frais de l'employé	Non	Oui, aux frais de l'organisme	Oui, aux frais de l'employé	Non
14 ans et moins	46 (56,8)	14 (34,1)	109 (41,1)	12 (28,6)	5 (15,6)	98 (24,6)
15 ans	6 (7,4)	3 (7,3)	27 (10,2)	5 (11,9)	3 (9,4)	42 (10,6)
16 ans	6 (7,4)	12 (29,3)	48 (18,1)	8 (19,0)	10 (31,3)	66 (16,6)
17 ans	13 (16,0)	7 (17,1)	25 (9,4)	3 (7,1)	5 (15,6)	62 (15,6)
18 ans	4 (4,9)	2 (4,9)	31 (11,7)	6 (14,3)	5 (15,6)	60 (15,1)
19 ans et plus	6 (7,4)	3 (7,3)	25 (9,4)	8 (19,0)	4 (12,5)	70 (17,6)

Conclusion

Nous avons vu que le nombre de formateurs a augmenté de 30 p. 100 entre 1981-1982 et 1986-1987 (de 9 375 à 12 177) mais qu'il demeure quand même inférieur à ce qu'il était en 1980-1981 (13 268), année qui, rappelons-le, précédait celle des compressions budgétaires introduites à l'Éducation des adultes. Cette évolution a été marquée par un rajeunissement des effectifs et par un renforcement de la présence des femmes, celles-ci comptant actuellement pour plus de la moitié des effectifs. Elles sont nettement plus nombreuses que les hommes à la Formation générale et à l'Éducation populaire, alors que c'est l'inverse à la Formation professionnelle.

En ce qui touche les différents domaines d'enseignement, on observe, durant la période étudiée, que la Formation générale gagne en importance et que l'Éducation populaire est en recul, alors que la Formation professionnelle maintient sa position relative. Le rattrapage

scolaire, le développement de la formation de base et des règles de financement plus ou moins généreuses, selon le cas, sont autant de facteurs qui ont joué dans cette évolution. On trouve ainsi à la fin de période étudiée 39 p. 100 des enseignants à la Formation générale, pour un gain de 8 points, soit presque autant qu'à la Formation professionnelle, qui en regroupe 40 p. 100, tandis que leur proportion en Éducation populaire glisse de 29 p. 100 à 21 p. 100.

Par ailleurs, nous savons que la hausse des effectifs n'a à peu près rien changé en ce qui concerne le statut d'emploi: plus de 95 p. 100 des formateurs sont à taux horaire. Le quart de ces derniers travaillent également au secteur des jeunes, les hommes plus souvent que les femmes, mais cette situation est toutefois moins fréquente à la fin de la période étudiée. Parallèlement, on constate que l'éducation des adultes est la fonction principale d'une proportion plus élevée d'enseignants à taux horaire; c'est le cas, présentement, de quatre enseignants sur dix, toutes formations comprises, et de six sur dix, si l'on s'en tient à la seule Formation générale. On note également que le nombre d'heures de cours dispensées tend à s'accroître et davantage pour ceux qui ne travaillent qu'au secteur des adultes ou dont la fonction principale est d'enseigner à des adultes; la hausse la plus forte est enregistrée chez ceux qui donnent plus de 720 heures de cours.

Toujours chez les enseignants à taux horaire, la venue de jeunes a contribué à la hausse du niveau de scolarité, mais un décalage important n'en persiste pas moins entre la Formation générale, où ce niveau est le plus élevé, et la Formation professionnelle, où il est le plus faible. Toutefois, même si les enseignants les moins scolarisés comptent pour le groupe le plus important en ce qui a trait au perfectionnement, ils restent sous-représentés chez ceux qui y recourent. Les femmes sont plus portées que les hommes vers le perfectionnement et c'est à l'Éducation populaire que cette pratique est la plus répandue.

Au total, moins d'un enseignant sur cinq a suivi un stage de perfectionnement au cours de la dernière année et, le plus souvent, il en paie lui-même les frais. On note encore que le formateur qui travaille aussi au secteur des jeunes est plus porté à se perfectionner.

Le nombre d'enseignants à temps plein a également augmenté (de 387 à 472), mais moins rapidement que chez les enseignants à taux horaire, ce qui fait que leur proportion a légèrement diminué (de 4,1 p. 100 à 3,9 p. 100). Ces enseignants sont plus âgés et plus expérimentés que les enseignants à taux horaire. Les hommes sont ici plus nombreux que les femmes et la Formation générale y tient une place bien plus importante. Le niveau de scolarité des enseignants à la Formation générale est plus élevé que chez les enseignants à taux horaire, ce qui n'est cependant pas le cas chez les enseignants à la Formation professionnelle. Il apparaît, enfin, qu'une fraction moindre de ces derniers travaillent au secteur des jeunes ou s'inscrivent à des sessions de perfectionnement.

ANNEXE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'éducation des adultes

PERSONNEL ENSEIGNANT À L'ÉDUCATION DES ADULTES 1987-1988

(1er juillet au 30 juin)

1

52879

Nom de la commission scolaire — Code de la C.S. — Numéro d'assurance sociale

FICHE D'IDENTITÉ

2

Nom de famille à la naissance — Prénom

Date de naissance (Année, Mois, Jour) — Sexe (M ou F) — Nom du conjoint (s'il est connu) — Indicateur régional — Numéro de téléphone

19

Numéro du domicile — Rue (nº, app., route, rang, etc.) — C.P. — Province — Code postal

Municipalité

3

A. Lieu de naissance
— au Québec
— ailleurs au Canada
— à l'étranger

B. Citoyenneté
— canadienne
— autre

C. Situation de famille
— marié(e)
— célibataire
— autre

D. Langue maternelle
— français
— anglais
— autre

E. Langue du milieu de travail au « secteur adulte »
— français
— anglais
— français et anglais
— autre

F. La personne travaille-t-elle au « secteur ordinaire » ?
— oui, comme enseignant
— oui, dans une autre fonction
— non

G. A-t-elle suivi des sessions de perfectionnement au cours de la dernière année ?
— oui, sur son temps de l'organisme
— oui, à ses frais
— non

H. Statut de l'emploi au « secteur adulte » *
— à taux horaire (remplir les sections 4 et 6)
— à temps plein (remplir les sections 5 et 6)
— à temps plein et à taux horaire (remplir les sections 4, 5 et 6)
— à temps partiel (remplir les sections 5 et 6)
— Nb. de temps plein *

I. Affiliation syndicale *

RÉSERVÉ AU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À TAUX HORAIRE

4

A. Nombre d'années au service de la présente commission scolaire (y compris l'année en cours) *
1. Au « secteur adulte » — 2. Au total

B. Nombre d'années sur le marché du travail (y compris l'année en cours)
1. Dans une entreprise — 2. Ailleurs *

C. Nombre d'années d'enseignement au « secteur adulte » (y compris l'année en cours)
1. Dans une commission scolaire — 2. Dans un établissement d'enseignement collégial — 3. Dans une université

D. Fonction principale (inscrire une seule case) *
Enseignant au « secteur adulte » — Travailleur en entreprise — Étudiant
Enseignant au « secteur ordinaire » — Travailleur autonome — Autre

E. Nombre d'années de scolarité

F. Taux horaire

RÉSERVÉ AU PERSONNEL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

5

A. Nombre d'années au service de la présente commission scolaire (y compris l'année en cours) *
1. Au « secteur adulte » — 2. Au total

B. Nombre d'années sur le marché du travail (y compris l'année en cours)
Comme enseignant à temps plein au « secteur ordinaire » — Comme enseignant à temps plein ou à temps partiel au « secteur adulte » — Dans une entreprise — Ailleurs

C. Nombre d'années d'enseignement au « secteur adulte » (y compris l'année en cours)
1. Dans une commission scolaire — 2. Dans un établissement d'enseignement collégial — 3. Dans une université

D. Nombre d'années de scolarité et années d'expérience reconnues pour des fins de traitement *
Scolarité — Expérience

E. Traitement de base annuel

TÂCHE (REMPLIR UNE LIGNE POUR CHAQUE DOMAINE D'ENSEIGNEMENT)

6

Domaine d'enseignement * — Code — Nombre total d'heures *

Responsable des données — Signature — MINISTÈRE — Date

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-1977-8766-1144